



Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social

DIRECTION RÉGIONALE DES ENTREPRISES, DE LA CONCURRENCE, DE LA CONSOMMATION,  
DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI DE BRETAGNE

**RECEPISSE D'ENREGISTREMENT EN QUALITE  
D'INTERVENANT EN PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS**

**DESIGNATION DE LA PERSONNE PHYSIQUE :**

Madame COIC Laurence  
Pen Ar Hoat  
29120 COMBRIT

**N° D'ENREGISTREMENT : BRE / 2013 / 0022**

*Cet enregistrement est valable 5 ans à compter de la date portée sur le présent récépissé. Toutefois, le DIRECCTE peut y mettre fin à tout moment si les conditions ayant permis l'enregistrement ne sont plus réunies. Une liste des IPRP valablement enregistrés est consultable sur le site Internet de la DIRECCTE.*

**FAIT A CESSON SEVIGNE**

**LE 22 AVRIL 2013**

**LA DIRECTRICE REGIONALE, PAR DELEGATION,  
LE DIRECTEUR REGIONAL ADJOINT**

**HERVE DE GAILLANDE**

La présente décision administrative peut faire l'objet :

- d'un recours hiérarchique devant le Ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, Direction Générale du Travail - Bureau de la politique des acteurs de la prévention CT1 - 39/43 quai André Citroën - 75902 PARIS Cedex 15, dans un délai de 2 mois à compter de sa notification,
- et/ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Rennes - Hôtel de Bizien - 3 contour de la Motte -35044 Rennes dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.